Postulat David Guarna, développé au Conseil communal de Morges le 3 mai 2017.

« Encourager l'utilisation des vélos en libre-service ».

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs.

D'après un article publié par le 24Heures, les vélos en libre-service à Morges ont été utilisés 2'338 fois durant l'année 2016. Par rapport au nombre de vélos à disposition, au nombre de jours de l'année, et du fait qu'un trajet aller-retour peut valoir double, cela nous paraît extrêmement peu.

Ces vélos en libre-service nous coûtent chaque année CHF 25'000.00, via une subvention annuelle fixe couvrant les frais d'exploitation (voir Préavis N°52/12.08). Qu'il y ait comme aujourd'hui environ 6 trajets par jour, qu'il y en ait 20 ou 40, Morges paie indistinctement CHF 25'000.00 par année.

Cela sans prendre en compte l'investissement de départ se montant à CHF 250'000, qui est amorti, pendant 10 ans, à raison de CHF 25'000.00 par année jusqu'en 2019.

Il n'est absolument pas question de remettre en cause ces vélos en libre-service, mais il s'agit de mieux utiliser l'argent des Morgiens. Pour ce faire, il faut encourager l'utilisation de ces vélos en libre-service afin de diminuer leur coût moyen par trajet. En 2016, avec 2'338 trajets, cela nous fait un coût moyen d'environ 10.70 CHF par trajet, c'est énorme! Si nous doublions les trajets, nous réduirions donc de moitié le coût moyen par trajet.

Le vélo étant, après les pieds, le mode de transport le plus respectueux de l'environnement, il paraît logique de le promouvoir. Mais, pour être efficace, il y a des habitudes à changer ou à créer. Nous saluons d'ailleurs les prochaines améliorations annoncées dans le Journal de Morges du 7 avril dernier, par M. le Municipal Jean-Jacques Aubert; à savoir un décadenassage par smartphone et de nouveaux emplacements qui pourront être modifiés en tout temps par la Municipalité.

Malgré tout, aujourd'hui, les 48 vélos disponibles sur le territoire morgien sont largement sous-utilisés. Les abonnements ne se vendent pas et dorment dans un tiroir. Il est également fait mention, dans l'artice du Journal de Morges précité, de 6 emplacements futurs contre 5 actuellement. Nous pensons qu'il est nécessaire de mieux utiliser les ressources actuelles avant d'en déployer de nouvelles.

Nous proposons donc que la Municipalité profite des divers moyens dont elle dispose pour développer l'attractivité des vélos en libre-service.

Elle pourrait par exemple inclure les abonnements pour les vélos en libre-service dans les subventions du Fonds d'encouragement communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables; et en profiter au passage pour véritablement promouvoir ce fonds. Elle pourrait également tirer parti des diverses réceptions qu'elle organise pour offrir quelques abonnements, par exemple à un tarif réduit; je pense tout particulièrement à la réception des jeunes citoyens morgiens. Autre solution possible, proposer des cartes journalières à un prix préférentiel pour les Morgiens, comme cela se fait déjà pour le rail ou le bateau. De

nombreuses solutions existent. Nous encourageons donc la Municipalité à mettre en application celles qui lui semblent les plus pertinentes.

Au vu de ce qui précède, nous demandons à la Municipalité d'étudier la possibilité de promouvoir au mieux l'utilisation des vélos en libre-service via des subventions, des promotions ou des offres diverses et variées adressées aux habitants morgiens.

Je remercie le Conseil communal de l'attention portée au développement de ce postulat et l'invite à bien vouloir le prendre en considération.

David Guarna / EM / 3 mai 2017

Postulat soutenu par l'Entente Morgienne.